

Fin de cycle économique en perspective

Nous prévoyons sous peu une décélération de l'activité économique américaine. Toutefois, en cette période de fin de cycle économique, nous pourrions encore observer une certaine hausse des actifs risqués. Les investisseurs devraient rechercher des opportunités, en particulier en Europe et en Asie.



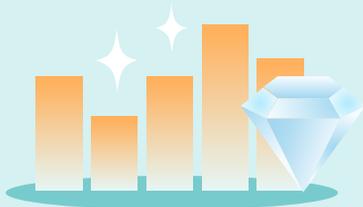
Marchés d'actions : chercher à tirer parti des rotations sectorielles

La fin de ce cycle économique pourrait être de nouveau favorable aux marchés d'actions. Toutefois, après la forte hausse récemment observée, nous privilégions les titres de qualité en Europe et restons favorables aux valeurs japonaises.



Des divergences entre banques centrales pourraient profiter aux obligations mondiales

Alors que la Réserve fédérale américaine (Fed) et la Banque d'Angleterre (BoE) cherchent à réduire leurs taux directeurs, la Banque du Japon (BoJ) a récemment relevé les siens. Les obligations mondiales pourraient bénéficier des prochaines baisses de taux d'intérêt et des divergences entre les banques centrales.



Obligations d'entreprises : à la recherche de revenus

Les obligations d'entreprises offrent un bon potentiel de revenu, mais il convient de privilégier les secteurs de haute qualité tels que *l'investment grade* de l'Union européenne (UE). Nous sommes prudents à l'égard des sociétés dont l'endettement et les coûts d'emprunt sont élevés.



Potentielles opportunités sur les marchés émergents d'Inde et d'Asie

Les pays émergents d'Asie et d'Amérique latine présentent un fort potentiel de croissance, avec des opportunités du côté des obligations et des actions indiennes soutenues par la demande intérieure. Les épargnants peuvent également envisager d'investir dans les actions indonésienne et sud-coréenne.



Tenir compte de tous les marchés et classes d'actifs

Les obligations d'entreprises de qualité et certains marchés d'actions pourraient continuer à bénéficier de l'optimisme des investisseurs. Ceux-ci pourraient tirer parti d'une position bien diversifiée* incluant l'or.



Glossaire

1. **Rotation sectorielle** : stratégie qui consiste à déplacer les investissements d'un secteur à un autre en fonction du cycle économique.
2. **Banque centrale** : institution qui gère la monnaie et la politique monétaire d'un pays ou d'une union monétaire, en assurant la stabilité économique et financière.
3. **Investment grade** : désigne les titres dont la notation par Standard & Poors est supérieure ou égale à BBB- et qu'ils considèrent comme présentant un faible risque de non-remboursement.

*La diversification ne garantit pas un bénéfice et ne protège pas contre une perte.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Investir comporte des risques, notamment un risque de perte en capital. Cette communication n'a pas de vocation contractuelle mais constitue une communication publicitaire. Elle est uniquement fournie à titre indicatif et ne constitue pas une recommandation ni une analyse ou un conseil financier. Elle ne saurait en outre être considérée comme une sollicitation, une invitation ou une offre d'achat ou de vente d'OPC. Avant toute souscription d'un organisme de placement collectif (OPC), l'investisseur potentiel est invité à se rapprocher de son conseiller pour que ce dernier puisse s'assurer de l'adéquation de l'investissement envisagé avec sa situation financière et patrimoniale. Les performances passées ne constituent pas une garantie ni un indicateur des performances futures. Le présent document repose sur des sources qu'Amundi considère comme fiables au moment de la publication. Les données, opinions et analyses peuvent être modifiées sans préavis. Amundi décline toute responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation des informations contenues dans ce document. Amundi ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable de toute décision ou de tout investissement effectué(e) sur la base des informations contenues dans le présent document. Les informations contenues ne peuvent être copiées, reproduites, modifiées, traduites ou distribuées sans l'autorisation écrite préalable d'Amundi. Toutes les marques et logos éventuels utilisés à des fins d'illustration dans ce document sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. Date de publication : 11 avril 2024

Amundi Asset Management : Société par Actions Simplifiée agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro GP04000036 en qualité de société de gestion de portefeuille, dont le siège social est sis 91-93, boulevard Pasteur, 75015 Paris, France et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 437 574 452.

En savoir plus sur Amundi Asset Management :
https://www.amundi.fr/fr_part

